

# Maduro dit avoir échappé à un attentat et accuse la Colombie

Page 12

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4546 - Lundi 6 août 2018 - Prix : 10 DA

Inondations dans le sud du pays  
**Huit personnes emportées  
 par les crues  
 à Tamanrasset**

Page 4

Préavis de grève des travailleurs de la maintenance d'Air Algérie

## Le syndicat s'expliquera devant la justice la semaine prochaine

Page 2

**L'improbable  
 dénucléarisation  
 sous le régime  
 des sanctions**

Par Mohamed Habili

**D**epuis la rencontre de Singapour entre les deux présidents américain et nord-coréen, en juin dernier, on ne peut pas dire que la dénucléarisation de la Corée du Nord ait beaucoup progressé, même si ces deux bords, c'est cette dernière qui depuis a donné le plus de gages de bonne volonté. Le seul geste concret de détente accompli par les Etats-Unis a été l'annulation des exercices militaires conjoints avec la Corée du Sud, mimant rien de moins que l'invasion de la Corée du Nord, une véritable provocation de l'avis même de Donald Trump. Pendant ce temps, la Corée du Nord a fermé un site d'essais nucléaires, détruit plusieurs sites d'essais balistiques, libéré des ressortissants américains retenus dans ses prisons, et livré des dépouilles de soldats américains tombés lors de la guerre de Corée. Tous gestes forts appréciés par le président américain, mais qui cependant n'ont donné lieu à rien qui soit comparable de la part de son administration. S'il en est ainsi, c'est au moins en partie parce que cette dernière estime qu'au point où en sont encore les relations entre les deux pays, la plus grande concession qu'elle puisse faire, justement elle l'a déjà faite. C'est le fait que son président a accepté de rencontrer son homologue nord-coréen, une vieille demande de Pyongyang, que les prédécesseurs de Donald Trump n'ont jamais voulu satisfaire.

Suite en page 3

Plus de 32% des entreprises nationales exercent dans les services

## Les sociétés n'interviennent qu'avec 0,8% dans l'exportation



PH/D. R.

Sur le 1,95 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce à fin 2017 et quoique en légère augmentation, les entreprises de production de biens ne représentent que 29% du total. Elles sont, selon les statistiques du CNRC, à peine 65 483. Lire page 3

Tunisie

## Seize blessés suite au renversement d'un bus de touristes algériens

Page 24

Festival arabe de Djemila

## La musique algérienne à l'honneur

Page 13

Préavis de grève des travailleurs de la maintenance d'Air Algérie

# Le syndicat s'expliquera devant la justice la semaine prochaine

■ Le dialogue ne passe plus entre la direction générale d'Air Algérie et ses techniciens. Il y a quelques jours, la compagnie avait déposé une plainte contre le SNTMA qui comparaitra dans une semaine devant le juge du tribunal de Dar El Beida afin de répondre aux accusations de son employeur.



Ph.D.R.

Par Thinhinene Khouchi

Selon le SG du SNTMA, Ahmed Boutoumi, «l'avocat du Syndicat national a retiré hier matin une copie de la plainte déposée par la compagnie aérienne Air Algérie». «Dans une semaine, on passera devant le juge pour répondre aux accusations de notre employeur». Le 30 juillet dernier, le syndicat avait décidé de geler sa grève prévue pour le 31 juillet 2018 et ce, «en respect de la décision du tribunal de Dar El Beida qui avait ordonné, en date du 29 juillet 2018, le gel immédiat du préavis de grève jusqu'à ce que la chambre sociale de la cour se prononce sur la plainte déposée par la direction générale à l'encontre du syndicat et cela à partir du 5 août 2018».

Le directeur assure que c'est «un gel temporaire du préavis de grève, sans pour autant renoncer à nos revendications et nos droits et pour ce faire nous userons de tous les moyens légaux». Il a insisté sur le fait que depuis le dépôt du préavis de grève, le 9 juillet 2018, respectivement auprès de la direction générale et l'inspection du travail de la wilaya d'Alger, le SNTMA avait opté pour «une politique basée sur le respect des lois de la République et c'est dans ce sens que toutes les procédures réglementaires vis-à-vis de lois du travail et de la convention collective ont été respectées dans nos démarches pour la constitution

du dossier du préavis de grève». Il ajoute que «depuis le dépôt de ce préavis de grève la direction générale, au lieu d'opter pour le dialogue et d'organiser des réunions pour apporter des réponses à nos revendications, a préféré, comme à son habitude, déposer deux plaintes contre notre corporation. La première auprès de la chambre de référé de la cour de Dar El-Beida, la deuxième auprès de la chambre sociale de la même cour». Les accusations de la direction générale d'Air Algérie portent sur «le non-respect des 21 jours de préavis stipulé dans la convention

collective, celui de l'article 280 et ce qui suit de la convention collective concernant le privilège du dialogue et enfin le quorum non atteint, étant donné que la division de la maintenance comprend 1210 travailleurs».

A ces accusations, le SNTMA a répondu que «le préavis a été déposé le 9 juillet 2018 pour le 31 juillet 2018, soit 23 jours, et une commission paritaire a été installée suite à un accord signé en date du 16 mai 2017 et dont la date butoir pour l'aboutissement à un compromis était le 31 décembre 2017, six mois de discussions sans aucun résultat.

Enfin concernant le quorum, le SNTMA explique qu'il a été largement atteint car «le SNTMA est un syndicat spécifique qui représente 479 adhérents, le PV de l'huissier de la justice atteste du vote de 279 adhérents». Pour rappel, parmi les différents problèmes dont souffrent les techniciens quotidiennement depuis des années, Boutoumi a dénombré : les salaires qui n'ont pas augmenté depuis des années, les congés de 45 jours qui demeurent jusqu'à un privilège du personnel navigant. Les mécaniciens et ingénieurs de la maintenance des avions, eux,

«n'ont droit qu'au congé standard de 30 jours», a précisé notre interlocuteur. En outre, le régime du travail de brigade n'est pas un privilège, mais un régime, insiste-t-il, imposé par l'employeur et par notre métier dont la mission est d'assurer la disponibilité des aéronefs d'une manière non-stop.

«Ce régime est un fardeau pour nous étant donné qu'il nous prive des privilèges dont puisse jouir le commun des mortels, comme les jours fériés, les fêtes, les nuits, etc », conclut le syndicaliste.

T. K.

## Programme habitat

### Livraison de logements et attribution de terrains

Comme promis par le ministre de l'Intérieur de livrer les programmes de logements à l'occasion des fêtes nationales et religieuses, il est attendu qu'un programme consistant de livraison de logements soit distribué à l'occasion de la célébration de la date anniversaire du 20 août prochain, coïncidant aussi avec la fête de l'Aid El Adha. Les citoyens inscrits dans ce programme pourront en profiter à cette occasion. Ainsi, plus de 6 000 unités seront attribuées durant ce dernier semestre de l'année en cours. Bénéficieront également des prochaines attributions particulièrement les

citoyens du sud du pays.

Un total de 6 143 logements de type public locatif (LPL) ont été attribués durant les six premiers mois de cette année dans la wilaya d'El Oued, rapporte l'APS qui se réfère aux responsables de la wilaya. Cette opération d'«envergure» s'inscrit dans la cadre de la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, concernant la prise en charge de la crise du logement, a indiqué le premier responsable de la wilaya. «L'achèvement des chantiers, l'attribution de logements programmés au niveau de 19 communes dont notamment

celles de la région frontalière (Taleb Larbi, Douar El ma et Ben Guecha) et l'accélération de la cadence des travaux constituent le premier souci des services de la wilaya», a souligné Abdelkader Ben Saïd, lors d'une réunion du conseil de la wilaya.

Il est prévu également l'annonce, au cours des semaines prochaines, d'un programme de plus de 400 unités du même type de logement, dès la finalisation de l'étude des dossiers au niveau des commissions de daïra.

Ces unités sont réparties à travers les communes de Still (90 unités), Oum Touyou

(140), Bayadha (100) et Sidi Khellil (79 logements). Parallèlement à cela, il est prévu l'attribution de lots de terrain à bâtir au titre de la diversification de l'offre foncière.

Pas moins de 131 parcelles de terrain ont été dégagées ces dernières années à travers 27 communes parmi les 30 que compte la wilaya, assurant un offre de 21 924 lots de terrain. Plus de 9 000 lots de terrain à bâtir ont été distribués à ce jour dans la wilaya d'El Oued et l'opération est en cours pour satisfaire le plus grand nombre de demandes de cette formule, selon la même source.

Ahlem S.

Plus de 32% des entreprises nationales exercent dans les services

# Les sociétés n'interviennent qu'avec 0,8% dans l'exportation

■ Sur le 1,95 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce à fin 2017 et quoique en légère augmentation, les entreprises de production de biens ne représentent que 29% du total. Elles sont, selon les statistiques du CNRC, à peine 65 483.

Par Sarah S.

La structure des entreprises reste dominée par les personnes physiques qui totalisent plus de 1,76 million entreprises contre 184 190 exerçant sous le statut de personnes morales ou sociétés.

Dans le détail, on trouve par catégorie d'activités les personnes physiques exerçant dans la distribution de détail qui occupent la plus grande part des opérateurs économiques, avec un nombre de 834 054 représentant le taux de 44,35% de l'ensemble des inscrits. Viennent ensuite les personnes physiques intervenant dans le secteur des services avec 38,4%. La distribution en gros occupe 3,63% et à peine 472 entreprises de statut personnes physiques exportent. Elles représentent 0,03% alors que les entreprises morales ou sociétés ne représentent que 0,8% et sont au nombre de 1 751 entreprises exportatrices.

Le secteur des services domine aussi du côté des entreprises morales ou sociétés. Les statistiques du CNRC font ressortir une concentration de cette activité entre les mains de 71 767 opérateurs ce qui représente 32,6% des entreprises existantes. Quant au secteur de production de biens, il est représenté par 65 483 inscrits, soit 29,7% de l'ensemble des entreprises. L'écart n'est pas grand avec celles qui interviennent dans l'importation et revente en l'état représentant 19,1% et exercée par 42 159 entreprises. La distri-



P.M.D.R.

bution tant en détail que dans le gros s'avère aussi, eu égard aux chiffres avancés par le CNRC, une activité prisée puisqu'elle occupe respectivement 10 et 19,1% de l'ensemble des sociétés à statut personnes morales.

La prédominance des activités non productrices de biens physiques se maintient, comme le démontre le nombre d'inscrits au registre du commerce au courant de la seule année 2017, elles ont atteint 366 615 inscriptions, en hausse de 1,7% par rapport au nombre enregistré en 2016. Ces nouvelles créations ont concerné également les services pour 52 835 opérateurs, ce qui représente 31,7%, alors que la production de biens a été sollicitée par l'inscription de 17 453 représentant à peine le taux de 10,4%.

## Le commerce électronique avance bien

Sur l'ensemble des commerçants détenteurs du registre du commerce, il est comptabilisé 707 112 entreprises détentrices du registre du commerce électronique (RCE) à fin 2017, réparties entre 612 218 personnes physiques et 94 894 personnes morales, soit un taux de 36,2% de l'ensemble des inscrits au CNRC.

Le CNRC est sollicité particulièrement pour l'implantation dans les grandes villes du nord, notamment Alger qui comptabilise 250 700 commerçants, soit 12,8% de l'ensemble des entités présentes au niveau national. Elle est suivie de la wilaya

d'Oran avec 96 041 commerçants, de Sétif avec 83 568 commerçants et Tizi-Ouzou avec 81 528 commerçants représentant le taux de 4,2% dans ce type de commerce. Le plus faible taux est enregistré à Tindouf, Illizi et El Bayadh.

## 148 205 femmes-opérateurs économiques en Algérie

Sur un total de 148 205 femmes-opérateurs économiques au niveau national, 137 033 exercent sous le statut de personnes physiques. Elles représentent 7,7% du total national des personnes physiques et 11 172 gérantes de sociétés, soit 6,1% du total national des personnes morales.

S. S.

## Industrie

# Les capacités de production sous-utilisées

La majorité des entreprises nationales industrielles utilisent moins de 75% de leur capacité de production, le constat est établi par au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 par l'Office national des statistiques (ONS) à l'issue d'une enquête.

Selon les explications fournies par des chefs d'entreprises interrogés lors de cette enquête, cette baisse drastique de l'utilisation des capacités est surtout due à la baisse elle-même de l'activité industrielle qui a connu un recul au premier trimestre de l'année en cours. Elle a été observée notamment dans les grandes industries comme la sidérurgie, l'industrie métallique, mécanique et électronique appartenant au groupe (ISM-MEE). Bien que 66% des chefs d'entreprises du secteur public et 87% de ceux du privé estiment avoir satisfait toutes les commandes reçues, ils ont relevé la disponibilité des stocks de produits fabriqués pour la majorité des concernés des deux secteurs, une situation jugée au demeurant «normale» par plus de 74% des intéressés du secteur public et par près de la moitié de ceux du privé. L'autre raison ayant altéré la consistance de la production est celle liée au niveau des approvisionnements en matières pre-

mières. Il a été inférieur à la demande exprimée, selon plus de 34% des enquêtés du secteur public et près de 19% de ceux du privé, ce qui n'a pas manqué d'impacter la production qui a souffert de ruptures de stocks à plus de 64% de chefs d'entreprises du secteur public enquêtés et à près de 40% de ceux du secteur privé.

## L'emploi, une victime

Concernant l'emploi, les chefs d'entreprises enquêtés du secteur public ont déclaré une baisse de leurs effectifs, alors que ceux du secteur privé ont fait part d'une stabilité. Plus de 88% des enquêtés du secteur public et la majorité des enquêtés du secteur privé jugent le niveau de qualification du personnel «suffisant». Public et privé s'accordent à dire, toutefois, que même s'ils recrutaient du personnel supplémentaire, cela n'augmenterait pas davantage le volume de leur production actuelle. A cela s'ajoute la difficulté à trouver les profils recherchés. Plus de 15% des enquêtés du secteur public et près de 40% de ceux du privé peinent à trouver du personnel d'encadrement et de maîtrise, fait savoir l'ONS. Quant à l'état de la trésore-

rie de ces entreprises, il est jugé plutôt «bon» par 30% des chefs d'entreprises du secteur public et «normal» selon la plupart de ceux du privé. Plus de 9% des enquêtés du secteur public et 13% de ceux du privé déclarent avoir eu recours à des crédits bancaires, dont la plupart ont affirmé ne pas avoir trouvé de difficultés à contracter ces prêts auprès des banques. Par ailleurs, les chefs d'entreprises des deux secteurs concernés par l'enquête ont affirmé que les charges élevées, le remboursement des emprunts et la rigidité des prix ont continué d'influer sur l'état de la trésorerie. L'ONS souligne, par ailleurs, l'état de vétusté des équipements chez le public, notamment le situant à près de 76% du potentiel de production, alors qu'il n'est que de 25% de celui du privé qui a aussi souffert de pannes durant cette même période, occasionnant des arrêts de travail allant de 13 à un mois pour le privé.

La plupart des chefs d'entreprises du secteur public et près de 81%, soit la majorité de ceux du privé, se sont montrés plus enclins à consentir des investissements pour renouveler leurs équipements afin de pouvoir produire davantage que recruter du personnel supplémentaire.

Asma J.

## LA QUESTION DU JOUR

# L'improbable dénucléarisation sous le régime des sanctions

Suite de la page une

L'annonce par la Maison-Blanche d'un sommet entre les deux présidents a été pour le moins mal reçue, non pas d'ailleurs seulement par les démocrates, mais également dans les rangs des républicains, tellement elle était en contradiction avec la politique nord-coréenne, poursuivie par les pouvoirs successifs, indépendamment de leur appartenance politique. Donald Trump a donc brisé un tabou en rencontrant personnellement Kim Jong-un. Son erreur est peut-être d'avoir cru que ce pas suffisait à convaincre les Nord-Coréens de s'atteler aussitôt au démantèlement de leurs installations nucléaires. Le président américain et son secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, se doutent bien pourtant que la dénucléarisation n'est pas quelque chose qui se fait du jour au lendemain, qu'elle prendra nécessairement du temps, encore qu'il leur soit aussi arrivé de soutenir qu'elle pourrait s'achever rapidement. Toujours est-il que le processus enclenché par le sommet de Singapour semble déjà avoir atteint ses limites. Il faut de toute évidence une nouvelle initiative pour le relancer. Une initiative qui pour l'heure ne peut provenir que des Etats-Unis, eux qui au fond n'ont encore fait aucune concession tangible susceptible d'encourager la Corée du Nord à faire un ou plusieurs pas supplémentaires dans la direction voulue par eux. Cette concession pourrait être la levée de quelques-unes des sanctions économiques qu'avec le consentement du Conseil de sécurité ils imposent à ce pays, et dont ils entendent qu'elles soient respectées par le monde entier. Tout pays pris par eux en flagrant délit de commerce avec la Corée du Nord, y compris dans des secteurs vitaux pour sa population, aura à s'en repentir. La réalité, c'est que la Corée du Nord n'est pas aussi isolée qu'ils le voudraient. Bien des pays amis, et non des moindres, s'évertuent d'échanger avec elle, tout en prenant des précautions pour échapper à la vigilance des Etats-Unis. La Corée du Nord ne désarmerait pas sous le régime des sanctions. Ce n'est qu'une fois que les Etats-Unis l'auront admis qu'ils en viendront peut-être à prendre le problème par l'autre bout. C'est-à-dire à accepter d'alléger le blocus qu'ils imposent depuis longtemps à Pyongyang.

M. H.

Inondations dans le sud du pays

# Huit personnes emportées par les crues à Tamanrasset

■ Les fortes précipitations enregistrées ces derniers jours dans les wilayas du sud du pays ont occasionné des dommages importants, l'on déplore trois morts en sus de dégâts matériels importants.

Par Sara N.

Cinq personnes ont été noyées dans les crues des oueds, et une autre portée disparue, ont indiqué, hier à l'APS les services de la wilaya. Il s'agit, en fait, de deux fillettes (7 et 8 ans) ayant péri dans les crues des vallées de la ville frontalière de Tin Zaouatine, sachant que 3 personnes (un jeune homme et deux filles) avaient été repêchés samedi soir par la Protection civile dans la région de Tankaghali, selon la même source.

Dans son dernier bilan, la Protection civile a fait état du repêchage des corps de 3 personnes emportées par les crues de la vallée de Tankaghali, distante de 25 km du nord-est de la ville de Tamanrasset. Les victimes étaient un homme de 22 ans et trois femmes âgées respectivement de 22, 19 et 17 ans. Par ailleurs, les mêmes services sont à la recherche d'un autre jeune homme emporté par les crues de l'oued dans une région qui connaît une grande activité pluvio-orageuse.

Devant la difficulté rencontrée par les services de la protection civile, l'Armée nationale a dépêché du renfort pour secourir la population. Les forces de l'ANP ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour dégager les routes et sécuriser les habitants. «En exécution des instructions du Haut Commandement de l'ANP suite à la demande des autorités locales de la wilaya déléguée d'Ain-Guezzam, des détachements de l'ANP sont intervenus, durant les deux derniers jours, à Ain-Guezzam, pour prêter aide et assistance aux citoyens touchés et désenclaver les routes et ce, dès les premières heures, mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires», précise le ministère de la Défense dans un communiqué.

**Bedoui décide de dépêcher une commission ministérielle mixte**

Il a été décidé de dépêcher une commission ministérielle mixte en collaboration avec les secteurs concernés, dans la wilaya de Tamanrasset suite aux dernières perturbations météoro-

logiques qui ont touché cette région, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire. «Suite aux dernières perturbations météorologiques qu'a connues la wilaya de Tamanrasset, et à la demande du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire, il a été décidé de dépêcher une commission ministérielle mixte en collaboration avec les secteurs concernés», a précisé le communiqué.

**Plusieurs interventions de la Protection civile**

Plusieurs interventions ont été effectuées durant les dernières 24 heures par les éléments de la Protection civile pour sauver et assister les personnes touchées par les précipitations qui ont marqué certaines régions du pays, indique hier un communiqué de la même institution. Il est ainsi fait état du repêchage du corps d'un homme de 65 ans, emporté par les eaux d'un oued



PH.D.R.

à Oum El Bouaghi et du cas d'un jeune de 32 ans foudroyé par le tonnerre à Guelma. Une opération de sauvetage de trois familles cernées par les eaux pluviales a été également accomplie à Khenchela et 3 personnes à bord de 2 véhicules

légers cernées par les eaux d'un oued en crue au village islisekine, commune de Abalessa, ont été sauvées par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tamanrasset, ajoute la même source.

S. N.

Salon national des arts et patrimoine de Timizart

## L'APW de Tizi-Ouzou accorde une subvention de 500 000 DA

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou a accordé une subvention de 500 000 DA au Salon national des arts et patrimoine de la commune de Timizart, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou, a indiqué hier le président de cette institution élue, Youcef Aouchiche. Présent samedi à Souk El Had (chef-lieu de commune de Timizart) pour l'ouverture de la première édition de ce salon, M. Aouchiche a observé que cette contribution financière vise la promotion et la préservation des arts traditionnels, insistant sur le rôle que peuvent jouer ces manifestations dans le développement des territoires. «Nous voulons inscrire ces fêtes et salons dans une approche de développement territorial intégré afin que les secteurs de l'artisanat et de l'art puissent contribuer effectivement au développement de la wilaya de Tizi-Ouzou», a-t-il dit, rappelant que l'APW a financé, cette année, une vingtaine de fêtes artisanales, à hauteur de 500 000 DA chacune et parfois au-delà, a-t-il ajouté. Le salon est organisé par l'association Tiguemi des arts traditionnels et patrimoine, en partenariat avec l'Assemblée populaire communale de Timizart et l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la Chambre des métiers et de l'artisanat ainsi que les directions de la culture et de la jeunesse et des sports. Les fêtes artisanales organisées dans

plusieurs villages de la wilaya, qui participent à la valorisation et à la préservation du patrimoine local, offrent aussi un espace d'échange avec les autres cultures au niveau national, sachant que l'Algérie est un pays au patrimoine culturel très riche et diversifié. «Ces fêtes et salons qui réunissent des exposants de plusieurs wilayas, permettent l'échange et le brassage des cultures et la création de liens et de passerelles avec des populations de différentes régions du pays, ce qui permet de renforcer la cohésion nationale et sociale», a

souligné le président d'APW. Le Salon national des arts et patrimoine de Timizart, abrité par le collège d'enseignement moyen de Souk El Had, et dont le coup d'envoi a été donné samedi en fin d'après-midi, est animé par 60 exposants, principalement des artisans issus de 15 wilayas, exerçant différents métiers traditionnels dont la tapisserie, la bijouterie, la poterie, la vannerie. Rencontré sur place, le président de l'APC de Timizart, Lounes Djouadi, a indiqué que ce salon fait suite aux deux éditions du salon de l'artisanat organisées

entre 2010 et 2011 dans cette même localité. «Le Salon national du patrimoine est une continuité des ces deux salons de l'artisanat, qui a pour but de faire connaître notre commune et les métiers traditionnels pratiqués localement qui sont essentiellement la bijouterie et la poterie. Il s'agit aussi d'offrir un espace de vente, de rencontre et d'échange d'expériences entre artisans», a-t-il précisé. Le président de l'association des arts traditionnels et patrimoine Tiguemi, Ferhat Dahmane, a souligné que cette manifestation vise à préserver

l'art traditionnel, élément indissociable de notre identité et qui est une richesse à valoriser pour relancer le tourisme. Ce salon se poursuivra jusqu'au 8 août (mercredi). Les amateurs des arts traditionnels pourront y acquérir des objets pour la décoration ou pour l'usage quotidien. Outre l'exposition-vente, une animation culturelle est aussi au menu. Les visiteurs pourront aussi déguster le fameux thé du Sahara algérien préparé sur place et dans les règles de l'art par des artisans de la wilaya de Tamanrasset.

Dailia O.

Centre des archives nationales

## Une exposition sur l'offensive du Nord-Constantinois

Le Centre des archives nationales a organisé, hier à Alger, une exposition de documents intitulée «L'offensive du Nord-Constantinois : un premier pas pour l'internationalisation de la cause algérienne et la tenue du congrès de la Soummam», à l'occasion du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois le 20 août 1955 et la

tenue du congrès de la Soummam le 20 août 1956. La manifestation a été marquée par l'exposition de documents «authentiques» qui retracent l'offensive du Nord-Constantinois et la tenue du congrès de la Soummam, outre la projection d'un film documentaire. Conservés au niveau des archives nationales, ces documents, indique

un responsable à l'annexe du Centre des archives nationales, sont authentiques. Cette manifestation historique, qui se poursuivra tout au long du mois d'août, a pour objectif de mettre en avant les archives nationales, dont nombre d'écrivains et de chercheurs en histoire ignorent leur existence, a ajouté le même responsable.

N. T.

Transport maritime des voyageurs

## L'ENTMV précise les conditions d'embarquement

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a indiqué hier que les passagers disposant d'une date de retour ferme allant du 15 août au 15 septembre 2018 «doivent impérativement se présenter à l'embarquement à la date figurant sur leurs tickets de voyage, et ce, cinq heures avant l'appareillage du car-ferrie». Dans son communiqué, l'ENTMV précise

qu'elle «dégage toute responsabilité dans le cas où ces deux conditions ne sont pas respectées». En outre, elle indique qu'à titre exceptionnel, il sera accordé une priorité d'embarquement aux passagers voyageant en famille, et ce, dans la limite des dispositions à bord de ses car-ferries. Pour rappel, la flotte maritime algérienne de transport des voyageurs dispose de quatre navires dont un

affrété. Par ailleurs, un contrat a été signé en mars dernier avec un groupe chinois spécialisé dans la construction navale pour l'acquisition d'un cinquième navire d'une capacité de 1 800 passagers et 600 véhicules, qui sera réceptionné en 2021, et ce, dans le cadre du renouvellement de la flotte maritime nationale.

R. N.

## Financement BM

# Plus de 6 milliards de dollars pour des pays du MENA en 2018

■ La Banque mondiale (BM) a consacré 6,3 milliards de dollars à des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) durant son exercice budgétaire 2018 (clos le 30 juin dernier) pour répondre à leur «forte demande» de financements, d'expertise internationale et d'innovation, a indiqué cette institution financière mondiale sur son site web.

Par Faiza O.

Outre les 6,3 milliards de dollars engagés, la BM a également fourni un large éventail de travaux d'analyse destinés à aider les pays de la région à transformer leur économie et à poser les jalons d'une croissance inclusive et de la création d'emplois, a-t-elle noté. Ses engagements se décomposent comme suit : un soutien de 5,9 milliards de dollars de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, filiale de la BM) dont la mission consiste à assurer le développement dans les pays à revenu intermédiaire, et un financement de 430 millions de dollars de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la BM chargée des pays les plus pauvres. Les engagements de la BM sur le dernier exercice ont notamment porté sur les financements suivants : 500 millions de dollars en soutien aux réformes de l'enseignement public en Egypte, 200



millions de dollars pour un projet visant à rapprocher les agricul-

teurs des marchés au Maroc, 225 millions de dollars en faveur d'un

projet d'extension du réseau de transport public destiné à la fois

aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil au Liban, et 400 millions de dollars supplémentaires pour un projet d'urgence visant à reconstruire les infrastructures et à rétablir les services dans les régions d'Irak reprises au groupe terroriste Daech. «Nous poursuivrons les objectifs de notre stratégie», a déclaré le vice-président de la BM pour la région MENA, Farid Belhadj. Ce responsable auprès de l'institution Bretton Woods a, toutefois, relevé que les budgets nationaux sont soumis à des pressions extrêmes et que le secteur privé doit jouer un rôle nettement plus important dans le financement d'infrastructures-clés. Par ailleurs, il a mentionné qu'à l'avenir la BM se penchera sur la situation des jeunes de la région, en leur donnant les moyens de se saisir du pouvoir des nouvelles technologies et de créer un secteur privé dynamique et innovant susceptible de devenir une nouvelle source de croissance et d'emplois. F. O./APS

## Coopération Algérie-UE

## Le jumelage entre la DGI et son homologue française, un «exemple de réussite»

Le jumelage institutionnel entre la Direction générale des impôts algérienne (DGI) et la Direction générale des finances publiques française (DGFiP), lancé en 2015 dans le cadre de l'Accord d'association Algérie-UE, est «un exemple de réussite», a affirmé la Commission européenne chargée de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement dans un rapport publié en juillet dernier. Dans son éditorial, le Commissaire européen en charge de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a estimé qu'en 2017 le Programme d'assistance technique et d'échange d'information de l'UE (TAIEX) et le jumelage sont les instruments d'appui politique les plus efficaces dans les pays voisins de l'UE. «Soutenant l'approche d'égal à égal, ces instruments ont pu contribuer potentiellement à établir un processus de réforme crédible», a-t-il souligné. Dans le cadre de la politique d'appui à la modernisation des administrations publiques, le rapport décrit le jumelage institutionnel entre la DGI algérienne et la DGFiP française comme un «exemple de réussite» qui témoigne d'un «partenariat d'exception» entre les deux institutions. L'article consacré à l'expérience algérienne dans ce rapport fait état des objectifs assignés et des résultats obtenus dans le cadre de ce jumelage. Le nouveau projet visait à renforcer les ressources humaines de l'ins-

titution fiscale, en encourageant la gestion par la performance, la professionnalisation de l'audit interne et l'amélioration du recouvrement. «Le projet de jumelage a pris fin en 2017 et a fortement contribué à améliorer la capacité de l'Algérie à collecter et à utiliser les fonds publics», a relevé la Commission européenne dans son rapport. Financé par l'UE, ce second jumelage intervenait après celui réalisé en 2011 dont la thématique portait sur «l'amélioration des relations entre l'administration fiscale et les contribuables». «Des résultats concluants ont été obtenus dans les domaines de développement

de la ressource humaine, de la modernisation des processus de gestion de la performance, du contrôle interne et de l'audit ainsi qu'en matière de recouvrement fiscal», a noté le rapport. Ainsi, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, le jumelage a soutenu la mise en place d'une stratégie de gestion des ressources humaines permettant la rénovation des statuts des personnels et la modernisation de la formation professionnelle, la mise en place d'un dispositif d'évaluation professionnelle, la révision du statut de l'Ecole nationale des impôts et du statut de formateur, souligne

la même source. Concernant le domaine de la gestion par la performance, la Commission européenne affirme que les résultats du jumelage ont abouti à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion par la performance. Quant au domaine du contrôle interne et de l'audit, la professionnalisation de ce métier a été sanctionnée par l'élaboration d'une nouvelle stratégie de contrôle interne qui a mis l'accent sur l'introduction de la maîtrise des risques. «La DGI a pu ainsi se doter de nouveaux outils de contrôle interne tels que la cartographie des processus, la cartographie des risques pour l'ensemble des

métiers, les outils de la maîtrise des risques, la charte d'audit et d'un code de déontologie répondant aux normes et standards internationaux de l'audit». S'agissant du domaine du recouvrement, le projet a misé sur l'instauration d'une nouvelle stratégie de recouvrement s'appuyant sur un cadre juridique rénové et un guide de procédures actualisé visant à soutenir l'amélioration de la chaîne de qualité du recouvrement, notamment des créances complexes et sur la rénovation du contrôle et du contentieux des droits indirects. Assia D./R.E.

## Selon le ministre britannique du Commerce international

## Un Brexit sans accord, scénario le plus probable

Le ministre britannique du Commerce international, Liam Fox, a estimé hier que l'hypothèse d'un Brexit sans accord entre Londres et Bruxelles était désormais la plus probable, blâmant «l'intransigeance» de la Commission européenne dans les négociations. Interrogé sur la probabilité de voir le Royaume-Uni sortir de l'UE sans être parvenu à un accord, Liam Fox l'a évaluée à «60/40», bien que les discussions entre les deux parties doivent se poursuivre jusqu'au sommet européen d'octobre qui doit sceller l'organisation du divorce, programmé pour le 29 mars 2019. «Je pense que l'intransigeance de la Commission européenne nous pousse vers une sortie sans accord», a affirmé le ministre pro-Brexit dans un entretien au *Sunday Times*. Il reproche à Bruxelles de se retrancher derrière des «obsessions théologiques» plutôt que de soucier du «bien-être économique des Européens». «Ainsi, il ne

peut y avoir qu'une seule issue», a-t-il jugé. Il a accusé le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier, d'avoir retouqué la proposition de sortie britannique – le plan de Chequers – seulement parce qu'elle reposait des solutions qui n'ont «jamais été mises en place auparavant». «Si les Européens n'aiment pas la proposition que nous avons mise sur la table, alors il leur revient d'en formuler une que nous pourrions accepter», a-t-il ajouté. Présenté en juillet, le plan de Chequers prévoit la création d'une zone de libre-échange pour les biens et produits agricoles entre le Royaume-Uni et l'UE, et un maintien initial de l'alignement réglementaire de Londres sur Bruxelles dans ces domaines. Une disposition majeure du plan, visant à résoudre la question de la frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord a été rejetée par Michel Barnier. Plusieurs membres du gouvernement britannique ont rencontré

cette semaine des dirigeants européens pour tenter de les convaincre d'accepter leur proposition. La Première ministre Theresa May s'est entretenue vendredi avec le président français Emmanuel Macron au fort de Brégançon (sud de la France), tandis que le ministre des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, a lui rencontré ses homologues français et autrichiens. Le plan de Chequers, qui avait provoqué la démission de deux poids lourds du gouvernement britannique, en désaccord sur la ligne, fait toujours l'objet de critiques au Royaume-Uni, jusque dans les rangs de la majorité. Ce scénario «nous laissera à moitié hors et à moitié dans l'UE, encore liés aux réglementations et aux contraintes européennes – le pire des deux mondes», a déploré samedi sur le site du *Telegraph* l'ancienne secrétaire d'Etat au développement, la conservatrice Priti Patel. R. E.

## Tlemcen

# Plus de 18 milliards DA pour la concrétisation de 1 190 opérations de développement

■ Plus de 18 milliards DA sont consacrés à la concrétisation, en 2018, de 1 190 opérations de développement dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué le wali, Ali Benyaïche, lors d'une conférence de presse animée au siège de la radio de Tlemcen.

Par Hocine A.

Parmi ces opérations, 72 sont inscrites au programme sectoriel pour une enveloppe de 6,63 milliards DA, 644 au titre des plans communaux de développement (PCD) pour une enveloppe de 4,69 milliards DA et 474 opérations au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (6,7 milliards DA). Ces opérations, a-t-il souligné, ont été réparties sur toutes les communes suivant la densité de la population, la spécificité de

chaque collectivité et le taux de développement pour la prise en charge des préoccupations des citoyens, ajoutant que l'accent est mis sur les besoins nécessaires, dont le raccordement aux réseaux de distribution du gaz, d'électricité et d'eau, routes et autres activités. La wilaya de Tlemcen a bénéficié d'une enveloppe supplémentaire de 2,730 milliards DA de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour combler le déficit de certains programmes, a-t-il fait savoir, signalant la tenue de séances périodiques avec les



chefs de daïra pour recenser leurs besoins et financer les communes. Par ailleurs, Ali Benyaïche a annoncé la réception, dès la prochaine rentrée scolaire, d'un lycée à hai (quartier) El Koudia au chef-lieu de

wilaya, de cinq CEM à Hennaya, Ouled Mimoune, Ain Talout et Maghnia et de huit groupes scolaires à Ghazaouet, Maghnia, Ouled Mimoune, Tlemcen et El Aricha. Il est attendu, au mois de décembre prochain, la réception

de quatre CEM à Sidi Abdelli, Beni Mester, Honaine et Tlemcen et de cinq écoles à Maghnia, Fellaoucene, Ain Talout, Sebdu et Tlemcen, a indiqué le même responsable, avant d'affirmer que ces nouveaux établissements scolaires permettront de réduire le taux d'occupation des classes et d'offrir, par conséquent, de meilleures conditions de scolarité aux élèves et de travail aux enseignants. Le wali a annoncé également la réception, à la prochaine rentrée universitaire, d'une résidence d'une capacité de 2 000 lits, d'une bibliothèque centrale, d'un réfectoire à la résidence «Bakhti-Abdelmadjid» de Tlemcen et d'un nouveau bloc administratif au nouveau pôle universitaire de Mansourah. Ali Benyaïche a ajouté que le problème de transport des étudiants des communes éloignées de Tlemcen sera résolu avec la location de certains bus sur le budget de la wilaya.

S. H.

H. A./APS

## Ouargla/Serriculture

### Près de 750 000 QX de fruits et légumes réalisés

Une production de 749 997 quintaux (QX) de fruits et légumes sous serres a été réalisée au titre de la saison agricole 2017/2018 dans la wilaya de Ouargla, a révélé la direction locale des services agricoles (DSA). L'engouement manifesté par les agriculteurs de la wilaya sur la plasticulture a largement contribué à l'extension de la surface dédiée à cette filière agricole, qui est passée de 384,25 hectares (ha) au titre de la saison agricole 2016/2017, à plus de 2 088,38 ha pour l'actuelle saison, a expliqué le chef de service d'organisation, de la production et de soutien technique à la DSA. Cet engouement s'est répercuté positivement sur la production, qui a vu sa masse bondir de 223.825 QX de légumes et de fruits la saison écoulée, à 749.997 QX cette saison, notamment en matière des produits de pastèque,

cantaloup, concombre, tomate, a indiqué Fatima Boubekri. Cette production est réalisée sur une surface de 2 088 ha, dont une superficie de 1 535 ha dédiée à la culture des pastèques, de plus de 276 ha pour la production du cantaloup et le reste consacré à la culture maraîchère, tomate, piment, concombre, courgette et autres produits agricoles sous serres, a-t-elle ajouté. L'expérience «réussie» de la production des pastèques, ces dernières années dans la wilaya de Ouargla, a donné lieu à l'extension de la surface de production de 321 ha la dernière saison à 1 535 ha cette saison, concentrés principalement dans les régions de Taïbet, Bennacer, M'naguer, et Aouinet Moussa (commune de Sidi Khouiled), a-t-elle estimé, ajoutant qu'une récolte de 407 499 quintaux a été jusqu'ici réalisée sur

une superficie de plus de 645 ha, de la surface totale, soit un rendement moyen de 600 QX/hectare. La responsable, qui a rappelé que la campagne de cueillette de la pastèque a été lancée au mois de février dernier, a expliqué cette amélioration de la production par l'intérêt manifesté par les fellahs pour cette culture lucrative et l'attribution des terres agricoles dans le cadre de la mise en valeur par concession. Outre une production de 83 145 quintaux de cantaloup réalisée sur une surface de 241 ha, soit un rendement de 400 qx/hectare, la DSA a fait part de la récolte de 12 300 qx de tomate, courgette (11 745 qx), concombre (6 600 qx), piment fort (6 376 qx), piment doux (3 600 qx), ainsi que d'autres produits de légumes et fruits.

S. H.

H. A./APS

## Mila / Commune d'Oued Ennedja

### Location du marché couvert et d'une crèche

L'Assemblée populaire communale (APC) d'Oued Ennedja, située au sud de Mila, a mis en location, par voie d'enchères publiques, un marché couvert et une crèche, dans le cadre d'une opération de valorisation des biens de cette collectivité locale et pour générer de nouvelles ressources financières, a indiqué le président de

l'APC, Messaoud Fnineche. «En coordination avec la daïra d'Oued Ennedja, la commune est déterminée à trouver de nouvelles ressources financières et des revenus supplémentaires pour appuyer le développement local», a précisé à l'APS l'édile, soulignant que jusque-là la commune d'Oued Ennedja est gérée par un budget puisé «des

aides financières de l'Etat». La même source a indiqué que le marché couvert, fermé depuis plusieurs années, a été loué, après sa mise aux enchères publiques, à un privé «pour un montant de un million DA par an, avec une augmentation annuelle de 15%», ajoutant que la crèche, inexploitée depuis près de 12 années, «a été louée,

selon le même procédé, pour un montant de l'ordre de 1,2 million de dinars par an». Aussi, une opération de valorisation des biens de la commune, à travers la location d'un marché de proximité et les anciens locaux de Souk el fellah après réhabilitation, est-elle prévue, a ajouté M. Fnineche, soulignant qu'un appel d'offres de location, par

enchères publiques, sera lancé «prochainement». Le président de l'APC d'Oued Ennedja a également souligné que trois jardins publics et des stades de proximité seront confiés, pour gestion, à des privés, conformément au cahier des charges établi avec l'objectif de rentabiliser les biens de la commune. Sur un autre registre, M. Fnineche a indiqué que le prix minimal de la location aux enchères du site de la décharge des déchets solides sera arrêté «au cours de cette semaine», soulignant qu'en coordination avec les services de l'environnement, de la santé et des domaines, un cahier des charges a été élaboré pour fixer les modalités d'exploitation de cette décharge qui accueille également les déchets solides des communes d'Ahmed Rachedi et Zaghaia. La décharge, a-t-il dit, offre l'opportunité de développer des activités liées au recyclage des déchets.

F. K.

## Illizi

### Diverses opérations retenues en faveur de la commune de Bordj Omar Idriss

Diverses opérations ont été retenues en faveur de la commune de Bordj Omar Idriss (700 km d'Illizi) pour un financement de 390 millions DA, afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris des responsables de cette collectivité. Le secteur de l'Education s'est vu accorder dans ce cadre huit opérations pour l'acquisition d'équipements de cantines pour les écoles «Boubou-El-Hezza» dans le quartier d'El-Hadeb et «Othmane-El-Bekri» dans la localité de Tihahaout, l'extension de deux cantines et la réalisation de deux autres, en plus d'autres actions d'aménagement et de réhabilitation

d'écoles, a-t-on précisé. Le secteur des Ressources en eau a bénéficié, pour un financement de 125 millions DA, d'opérations d'amélioration et de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que la réalisation de canalisations principales et secondaires d'assainissement dans certaines localités rurales, a-t-on ajouté. Pour promouvoir le sport de proximité, une enveloppe de 32 millions DA a été dégagée pour la réalisation de deux stades de proximité revêtus de gazon artificiel à Bordj Omar Idriss et Zaouia Sidi-Moussa, et une aire de pratique de sports de boule qui attire ces

dernières années de nombreux amateurs. La commune de Bord Omar Idriss a également bénéficié, pour un coût de 45 millions DA, d'une opération pour la réalisation d'un centre administratif pour abriter les démembrements locaux des directions d'exécutif de la wilaya d'Illizi, dans un objectif de rapprocher l'administration du citoyen, selon la même source. Les travaux ont été lancés concernant certaines de ces opérations et d'autres sont en phase de finalisation des procédures administratives liées à la publication des offres, l'ouverture des plis et l'évaluation des offres des soumissionnaires. R. R.

Sahara occidental/ Parachever le processus de décolonisation

# Ghali affirme sa pleine disponibilité à coopérer avec le SG de l'ONU

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé à Boumerdès «à l'impératif de mettre fin à l'occupation marocaine dans les territoires occupés du Sahara occidental», affirmant «sa pleine disponibilité à coopérer» avec le Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel pour le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental.

Par Sara H.

Dans son allocution d'ouverture de la 9<sup>e</sup> édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, le président sahraoui a plaidé pour l'application immédiate de la décision du Conseil de sécurité international n° 2414 concernant la poursuite des négociations directes entre les deux parties (Front Polisario-Maroc), sans conditions préalables et de bonne foi, pour mettre fin au conflit du Sahara occidental conformément aux principes et à la Charte de l'ONU et de l'Union africaine (UA). M. Ghali a exprimé sa satisfaction quant aux «arrêts successifs, directs et clairs de la CJUE venus renforcer une série de décisions et de recommandations émises par l'ONU et l'UA qui confirment dans leur ensemble que la RASD et le Maroc sont deux pays distincts et séparés, et qu'aucun accord conclu avec le Maroc ne peut inclure le territoire du Sahara occidental et les eaux y adjacentes». «Les arrêts de la CJUE confirment clairement que toute pratique de ce genre constitue une violation flagrante de l'exercice du droit à l'autodétermination», a souligné le président sahraoui, dénonçant par là même «les tentatives de certaines parties au sein de l'Union européenne (UE) pour contourner ces arrêts», ce qui représente, selon M. Ghali, «une violation de la loi européenne, du droit international et du droit international humanitaire (DIH)». M. Ghali a assuré, dans ce sillage, que le peuple sahraoui, sous la direction de son seul représentant légitime, le Front Polisario, «aura recours à tous les moyens juridiques pour faire face à ces pratiques illégales adoptées par l'occupant marocain dans les territoires occupés, lesquelles encouragent les politiques expansionniste, d'agression, de violation des droits de l'homme et de pillage des ressources naturelles». «En dépit de tous les actes de répression et de brutalité qu'exerce l'Etat marocain à

l'encontre des civils sahraouis sans armes, l'intifada pour l'indépendance des territoires occupés, dans le sud du Maroc et les sites universitaires se poursuit», a souligné le président sahraoui, dénonçant les pratiques de l'occupant marocain. Il s'est dit, en outre, convaincu que «le défi sera relevé et la résistance pacifique contre l'occupation marocaine s'intensifiera en vue d'assurer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance». La cause sahraouie a connu, durant les dernières années, un rythme ascendant d'acquis et de victoires, a ajouté le président du RASD, rappelant, dans ce sens, les réalisations de l'Etat sahraoui à travers «la consécration de sa place au sein de l'Union africaine (UA) qui s'est opposée farouchement aux tentatives fiévreuses de l'Etat d'occupation marocaine visant à violer ses principes, son statut fondateur, ses décisions, son unité et sa cohésion». La participation de la RASD aux côtés du Maroc aux réunions et sommets de l'UA, y compris ceux relatifs aux partenariats avec des parties internationales, tels que le sommet du partenariat euro-africain à Abidjan, a permis à l'UA, selon M. Ghali, à «appeler, lors du 30<sup>e</sup> sommet, les Nations unies à fixer une date pour l'organisation d'un référendum de l'autodétermination du peuple sahraoui partant d'un plan de règlement (ONU-OUA) de 1991. Par ailleurs, le 31<sup>e</sup> sommet de Nouakchott avait décidé de la mise en place d'un mécanisme africain œuvrant à trouver un règlement au conflit entre le Maroc et le Sahara occidental en coopération avec les Nations unies».

## Conjoncture exceptionnelle et très difficile

Les territoires sahraouis occupés connaissent, depuis plusieurs mois une conjoncture exceptionnelle et très difficile en raison du blocus imposé par les pouvoirs de l'occupant marocain en interdisant les visites des observateurs internationaux et de la presse internationale pour



constater les violations dangereuses des droits de l'homme dans l'ensemble de villes occupées, a indiqué à Boumerdès le chargé des Affaires des territoires occupés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). S'exprimant en marge de l'ouverture de l'université d'été des cadres et militants du Front Polisario et de la RASD, en présence du président de la République sahraouie, Brahim Ghali, de ministres, d'ambassadeurs et de représentants de différentes instances et associations de la société civile, Abdallah Soulem a précisé à l'APS que «ces situations exceptionnelles consistent particulièrement en le blocus imposé aux territoires occupés», ajoutant que la preuve la plus importante est «l'interdiction de visites des observateurs et médias internationaux aux territoires occupés pour s'enquérir et constater, de plus près, les violations dangereuses des droits de l'homme». L'université des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui se poursuit jusqu'au 15 août au niveau de l'Université Colonel M'hamed-Bouguerra à Boumerdès, a été organisée par

la Commission nationale de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), en collaboration avec l'ambassade de la RASD en Algérie, et en présence de ministres et ambassadeurs sahraouis et des ambassadeurs d'autres pays en Algérie, à l'instar de l'Afrique du Sud, du Mozambique, du Zimbabwe, et du Tchad, ainsi que des présidents de partis algériens et de représentants de la société civile, de différentes associations, outre des personnalités nationales, des chercheurs et des enseignants universitaires. La 9<sup>e</sup> édition de l'université des cadres sahraouis «chahid Ahmed Boukhari», sous le slogan «Le 45<sup>e</sup> anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée, serment et continuité jusqu'à l'indépendance et la liberté», est marquée par la participation de plus de 400 cadres de la RASD et militants du Polisario, ainsi qu'une forte délégation du mouvement associatif d'activistes sahraouis des droits de l'Homme venus des villes sahraouis occupées et du sud du Maroc. Plusieurs conférences seront données par nombre de chercheurs universitaires sahraouis et algériens dont

les thèmes sont liés à la question sahraouie, entre autres, la ressource humaine, les développements politiques liés à la question sahraouie, le rôle des instances internationales dans la protection des droits des peuples, les défis de la sécurité ainsi que les moyens de lutte contre le trafic de drogue, les crimes organisés et autres.

S. H./ APS

## Mauritanie Une centaine de partis politiques prendront part aux prochaines élections

UNE CENTAINE de partis politiques mauritaniens ont déposé des dossiers de candidature auprès de la Commission nationale électorale indépendante (CENI) pour participer aux élections législatives et municipales prévues le 1<sup>er</sup> septembre prochain en Mauritanie, ont indiqué des sources officielles. La CENI a donné cette information samedi, après la clôture du dépôt des listes de candidatures, aussi bien pour les circonscriptions administratives à l'intérieur du pays que pour celles des représentants des mauritaniens de l'étranger. Selon les observateurs, les partis l'Union pour la République (au pouvoir) et Tawassoul sont les principaux favoris de ces élections qui permettraient la mise en place d'une Assemblée nationale, ainsi que des conseils communaux et régionaux.

R. M.

Libye

## Des hommes armés enlèvent le chef de l'autorité des Awqaf et des Affaires islamiques

Le chef de l'autorité libyenne des Awqaf et des Affaires islamiques a été enlevé samedi dans la capitale, Tripoli, a indiqué un responsable local. Le chef de l'Autorité générale des Awqaf et des Affaires islamiques du gouvernement libyen d'union nationale, Abbas al-Qadi, a été enlevé dans la matinée

et conduit dans un lieu inconnu par des hommes armés non identifiés, a déclaré le responsable. L'enlèvement a été perpétré à l'aéroport de Tripoli, a ajouté le responsable. Depuis le soulèvement de 2011, la Libye est en proie à une escalade de la violence et de l'insécurité, ainsi qu'à la division politique.

Les kidnappings sont fréquents en Libye où des hommes enlèvent des travailleurs étrangers, des responsables locaux et des citoyens ordinaires, généralement dans le but d'obtenir une rançon.

Farid M.



Iran

# Derrière les sanctions, le flou demeure sur la stratégie américaine

■ De lourdes sanctions américaines frapperont de nouveau l'Iran demain, entérinant la ligne dure affichée par Donald Trump depuis son retrait unilatéral de l'accord sur le nucléaire iranien, sans éclaircir cependant sa stratégie à long terme face à Téhéran.

Par Rosa C.

La première vague de nouvelles sanctions entrera en vigueur demain mardi à 04h01 GMT (00h01 à Washington). Elle inclura des blocages sur les transactions financières et les importations de matières premières, ainsi que des sanctions sur les achats dans le secteur automobile et l'aviation commerciale. Une seconde phase de sanctions s'abattra en novembre sur le secteur pétrolier et gazier ainsi que la banque centrale. Déjà sous le coup du plongeon spectaculaire de leur monnaie, les Iraniens se demandent où va désormais mener cette crise entre les deux pays. Après avoir claqué la porte

de l'accord, signé en 2015 entre Téhéran et les grandes puissances, l'administration Trump ne s'en cache pas : elle compte frapper l'Iran d'une «pression maximale», diplomatique et économique. Mais le doute demeure sur ses visées à long terme, et sur les risques accrus, ou non, d'un conflit. D'autant que Washington souffle le chaud et le froid. Donald Trump a ainsi surpris, la semaine dernière, en affirmant être prêt à rencontrer les dirigeants iraniens «quand ils veulent», ce que Téhéran a refusé. Même si son chef de la diplomatie, Mike Pompeo, a rapidement tempéré cette déclaration, les propos du président républicain ont d'autant plus étonné qu'ils survenaient après une

nette escalade de tensions verbales avec son homologue iranien, Hassan Rohani. Ce dernier avait le premier conseillé à Donald Trump, fin juillet, de «ne pas jouer avec la queue du lion», affirmant qu'un conflit avec l'Iran serait la «mère de toutes les guerres». Le bouillant milliardaire républicain avait alors menacé, en toutes majuscules sur Twitter, de «CONSEQUENCES TELLES QUE PEU AU COURS DE L'HISTOIRE EN ONT CONNUES AUPARAVANT». Peu après, le ministre américain de la Défense, Jim Mattis, avait affirmé que Washington ne cherchait pas à faire tomber le régime iranien. «Nous avons besoin qu'ils changent leur comportement sur un certain nombre de menaces posées par leur armée, leur service secret, leurs représentants et leurs intermédiaires», avait-il expliqué. Partisan d'une ligne dure face à l'Iran, le conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, John Bolton, a lui par le passé plaidé publiquement en faveur d'un changement de dirigeants. «Pour Bolton et les autres, la pression est une fin en soi», analyse Suzanne Maloney, chercheuse au centre de réflexion Brookings Institution. Aux yeux de l'administration Trump, «tant mieux si elle mène à une capitulation» face aux demandes américaines, mais «encore mieux si elle mène à un changement de régime», affirme-t-elle à l'AFP. La ligne dure de Washington semble en tout cas



avoir déjà eu un impact. Ainsi, à la surprise de responsables militaires américaines, aucune friction entre navires militaires américains et forces iraniennes n'a été rapportée dans le Golfe cette année alors que les Etats-Unis ont par le passé accusé Téhéran de s'en prendre régulièrement à leurs soldats. Si l'Iran sent une volonté «de fer du côté américain, ils reculent, s'ils sentent une confusion du côté américain, ils poussent... et en ce moment, ils perçoivent le fer», affirme Mark Dubowitz, du think tank Foundation for Defense of Democracies, qui avait plaidé

pour une renégociation de l'accord iranien. Soulignant que l'Iran a testé moins de missiles dernièrement, ce dernier estime que le ton utilisé par Donald Trump abaisse en fait les risques d'escalade vers un conflit. «Il estime qu'en parlant fermement, il renforce la crédibilité du pouvoir militaire américain», explique-t-il à l'AFP. A moyen terme, les analystes entrevoient plusieurs scénarios. Les sanctions et l'isolement diplomatique pourraient pousser le régime iranien à s'asseoir à la table des négociations. R. C.



## Points chauds

Citoyenneté

Par Fouzia Mahmoudi

La récente loi israélienne faisant de l'État israélien un État officiellement juif a suscité beaucoup de critiques, qu'elles soient médiatiques, politiques ou diplomatiques, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Évidemment, la critique la plus évidente était de constater que cette loi, avancée par le Likoud et fortement soutenue par le Premier ministre Benjamin Netanyahu, ferait des citoyens non juifs, des citoyens de seconde zone. Et si l'on a tout de suite pensé aux Arabes israéliens, une autre communauté, celle des Druzes se voit elle aussi discriminée par cette loi. Une foule immense de Druzes israéliens et leurs sympathisants a ainsi manifesté samedi à Tel-Aviv contre cette loi qui, disent-ils, fait d'eux des citoyens de seconde classe. Selon les médias israéliens, quelque 50 000 personnes ont pris part à la manifestation. Cette loi, qui définit Israël comme l'«État-nation du peuple juif» et est accusée de porter atteinte aux droits des minorités, a été votée le 19 juillet avec le soutien du Premier ministre Benjamin Netanyahu. La minorité druze (130 000 personnes vivant principalement dans le nord d'Israël) a protesté contre cette loi et demandé à la Cour suprême de statuer sur ce texte législatif. Les Druzes sont pourtant relativement bien intégrés dans la société israélienne. Arabophones et professant une foi issue d'un islam très hétérodoxe, ils effectuent leur service militaire obligatoire et servent dans l'armée israélienne, contrairement aux Arabes israéliens. Arborant des drapeaux druzes et israéliens, les protestataires ont défilé dans le centre de Tel-Aviv en réclamant l'«égalité». «Malgré notre loyauté illimitée à l'État, celui-ci ne nous considère pas comme des citoyens égaux», a affirmé le chef spirituel de la communauté druze, cheikh Mouafak Tarif dans un discours. La loi déclare que l'établissement de «localités juives relève de l'intérêt national», confère aux juifs le droit «unique» à l'autodétermination en Israël et proclame que l'hébreu est la seule langue officielle d'Israël alors que l'arabe n'aura qu'un statut «spécial» qui n'a pas été défini. Le Parlement israélien a été convoqué le 8 août pour une séance extraordinaire sur cette loi, à la demande de 52 députés d'opposition (sur un total de 120), selon lesquels les débats seront centrés sur «les atteintes aux valeurs d'égalité et de démocratie». Cette loi fait partie des lois fondamentales qui font office de Constitution en Israël. Avi Dichter, rapporteur de la loi et député du Likoud, le parti de droite de Netanyahu, a exclu tout changement de ce texte dénoncé comme «raciste» par les députés arabes d'opposition. Et si la mobilisation des Druzes a été largement couverte médiatiquement, il est peu probable que cela soit suffisant pour pousser les élus israéliens à un amendement de cette loi. Les Druzes, tous comme les Arabes israéliens, devront ainsi apprendre à vivre dans un État qui leur accorde moins de droits, même si leurs devoirs eux n'ont pas changé. Ce n'est pas ainsi qu'Israël réussira à susciter la loyauté des Arabes israéliens qui constituent déjà plus de 17% de la population et dont le nombre augmente chaque année. Plutôt que de protéger les citoyens juifs, cette loi inique les expose à la rancœur de leur concitoyens druzes et arabes. F. M.

Venezuela

## Maduro dit avoir échappé à un attentat et accuse la Colombie

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a accusé son homologue colombien Juan Manuel Santos d'être responsable d'un attentat contre lui samedi à Caracas, commis selon les autorités vénézuéliennes avec des drones chargés d'explosifs. «Aujourd'hui on a essayé de m'assassiner», a déclaré M. Maduro lors d'une intervention radio-télévisée, ajoutant : «Un objet volant a explosé devant moi, une grande explosion». Selon lui, «une seconde explosion» a ensuite eu lieu. «Je n'ai pas de doute que le nom de Juan Manuel Santos est derrière cet attentat», a-t-il assuré. A Bogota, le gouvernement colombien a catégoriquement rejeté cette accusation, la qualifiant d'«absurde». Dans le même discours, M. Maduro a promis une «punition maximale» à l'encontre des auteurs de l'attaque. «Il n'y aura pas de pardon», a-t-il assuré. Un mystérieux groupe rebelle qui serait composé de civils et de militaires a revendiqué l'action,

dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. «Nous ne pouvons pas tolérer que la population soit affamée, que les malades n'aient pas de médicaments, que la monnaie n'ait plus de valeur, que le système éducatif n'enseigne plus rien et ne fasse qu'endoctriner avec le communisme», assure ce texte. Celui-ci est signé du «Mouvement national des soldats en chemise», jusqu'alors inconnu.

Le ministre vénézuélien de la Communication, Jorge Rodríguez, avait expliqué auparavant que M. Maduro avait échappé à un attentat commis avec des drones chargés d'explosifs alors qu'il prononçait un discours lors d'une cérémonie militaire dans le centre de Caracas. Sept militaires ont été blessés et hospitalisés à la suite de l'attaque, a déclaré le ministre.

Les Vénézuéliens ont pu voir M. Maduro, en direct à la télévision gouvernementale, interrompre son discours. En pleine allocu-

tion, après une détonation, M. Maduro, son épouse Cilia Flores et les hauts gradés qui les entouraient sur une estrade ont regardé vers le ciel, l'air surpris et inquiet. Après quoi la caméra a montré plusieurs centaines de soldats en train de rompre soudainement les rangs et de se mettre à courir sur l'avenue où se déroulait l'événement, dans une certaine confusion. La télévision d'Etat a ensuite coupé la retransmission. Des photos diffusées ultérieurement sur internet montrent des soldats escortant le président en le protégeant à l'aide de boucliers et un militaire la tête ensanglantée. Selon le ministre de la Communication, «une charge explosive (...) a détoné à proximité de l'estrade présidentielle» et d'autres charges ont explosé en plusieurs endroits de la parade militaire. M. Maduro «en est sorti complètement indemne et se trouve en ce moment en train d'effectuer son travail habituel», a déclaré le ministre.





Festival arabe de Djemila

# La musique algérienne à l'honneur

■ La deuxième soirée du Festival arabe de Djemila a été marquée par des prestations musicales représentant différents genres de musique algérienne. Cet événement qui se poursuit avec des soirées cent pour cent algériennes, est une occasion pour mettre en valeur la richesse artistique de notre pays et le talent de nos artistes.



Par Abia Selles

Le chanteur Billel Sghir enchanté, dans la nuit de samedi à dimanche, le public avec ses plus belles chansons, lors de la

deuxième soirée du Festival arabe de Djemila dans sa 14<sup>e</sup> édition qui se tient au site archéologique de Djemila (Est de Sétif). L'artiste a entamé son spectacle par «Hadi Zaâfa ou fayta», émerveillant ses fans qui se sont

déplacés en grand nombre de plusieurs wilayas du pays, et a enchaîné durant une heure d'autres chansons, à l'instar de «Ma zal yji tour» et «Arouwahi nathassbou», reprises en chœur par le public.

Embrasant l'atmosphère et donnant à la soirée un ton joyeux et énergique, le chanteur rai interprète encore «Goultelkoum», «Nebghiha», «Takhini», sur une musique au rythme infernal qui fera déhancher la foule.

Se produisant pour la première fois au Festival de Djemila, Cheb Billel Sghir s'est dit ravi de rencontrer son public.

Avant le passage sur scène de Billel Sghir, le public a également apprécié les rythmes sétiens avec des chansons interprétées par Cheb Aziz, entre autres «S'haybi», «Ya h'bib», sous un tonnerre d'applaudissements.

Cheb Khalas a pris le relais et lancé «Allo waynek» pour annoncer son entrée sur la scène de l'antique Cuicul et enchaîner avec ses meilleurs tubes.

Dans un moment de communion avec son public, Khalas, en hommage au défunt Cheb Hasni, entonne «Taal ghyabek ya ghezali», reprise avec beaucoup d'émotion par une assistance conquise.

Le chanteur Massi a fait monter l'ambiance d'un cran en interprétant plusieurs chansons de son dernier album «Ziniv», aux rythmes endiablés, qui ont longtemps fait danser le public.

La chanteuse Anissa Hadjersi, une des élèves de l'émission «Alhane Oua Chabab», à la voix suave et la présence remarquable, a offert à l'assistance un voyage au cœur des sonorités maghrébines en interprétant des chansons algé-

riennes, tunisiennes et marocaines, avant de rendre hommage à la diva de la chanson arabe, Warda El Djazairia avec «Harant Ahibek».

A. S.

## AGEND'ART

### Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Le 9 août :

Dans le cadre des concerts organisés par l'Office National des droits d'auteur (ONDA), Lila Borsali et Abbas Righi présenteront un spectacle en duo.

Un pont musical qui reliera Tlemcen à Constantine, le Ghernati au Malouf, le temps d'un concert, avec un orchestre fusionnant les deux genres. L'artiste Mohamed Rouane assurera aussi une partie de la soirée avec sa formation musicale.

### Galerie d'arts de l'Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 24 août :

Exposition de peinture de Khaled Rochedi Bessaih, dont les œuvres s'inspirent du travail d'Amedeo Modigliani.

### Palais des Rais Bastion 23

Jusqu'au 15 août :

L'artiste Nasreddine Brahami expose ses œuvres depuis le 26 juillet pour une exposition/vente autour du thème «Regard».

### Théâtre régional de Béjaïa

Lundi 6 août :

Concert de Samira Brahmia et Akli D.

### Théâtre de verdure Hasni-Chekroun d'Oran

Mercredi 8 août :

Concert de Samira Brahmia et Akli D.

### Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou

Vendredi 10 août :

Concert de Samira Brahmia et Akli D.

### Théâtre de plein air Casif de Sidi-Fredj (Alger)

Dimanche 5 août à 22h :

Gala varié avec la troupe Noujoum El Lil, Amel Zen et Halim HTM.

Lundi 6 août à 22h :

Gala varié avec Hocine Lasnami, Cheb Zizou, Nadia Baroud et Mohamed Laâraf.

Mardi 7 août à 22h :

Soirée variée avec Cheb Anouar, Cheb Kallel, Arafat et Cheb Kaiss.

Mercredi 8 août à 22h :

Soirée variée avec Zahouania, Mohamed Alia, Cheb Samir et Saleh Oulmi.

Jeudi 9 août à 22h :

Soirée variée avec Cheb Billel Sghir et Mister AB.

Vendredi 10 août à 22h :

Cheb Wahid, Nacim Belhadi, Ouissi Ziyen et Ailou.

## «L'histoire du rai entre l'ancien et le moderne»

# Appels à la transmission du legs culturel de la chanson rai

Les participants à une conférence sur «l'histoire du rai entre l'ancien et le moderne», organisée à Sidi Bel-Abbès en marge du Festival national de la chanson rai, ont mis l'accent sur la nécessité de transmettre ce legs culturel qui constitue un acquis important aux générations montantes.

Le journaliste Mir Mohamed, accompagnateur du Cheikh Mekalech durant les années 70 et parolier de Cheb Benaricha Mohamed, a rappelé que le «rai original avait débuté dans les années 70 à Sidi Bel-Abbès et ses chansons avaient traité de plusieurs thèmes touchant la jeunesse dont l'émigration», avant de connaître, a-t-il dit, son apogée dans les années 80 et de résister durant les années 90 pour atteindre son apogée et

s'élever au rang mondial. L'intervenant a mis en exergue le choix et l'importance des mots et des paroles pour traiter de divers faits et sujets de la société et véhiculer des messages à travers la chanson rai objective, soulignant que Sidi Bel-Abbès, berceau de ce genre musical, a mis en avant sur la scène artistique des chanteurs et artistes ayant contribué au développement du rai, dont le célèbre groupe Raina Rai, le goul Hadj Zouaoui, Cheikh Naâm, Cheikha Remiti et Cheikha Djenia, toutes deux originaires de Sidi Bel-Abbès et ayant un grand rôle dans la réussite de la chanson rai.

Cette rencontre avait regroupé à la Maison de la culture «Kateb-Yacine», des artistes, des académiciens, des hommes de

culture et des journalistes, qui ont mis l'accent sur l'importance de préserver ce legs musical et sa transmission aux générations montantes et d'œuvrer à organiser des manifestations et des festivals pour permettre l'échange de vues entre anciens chanteurs et stars de la chanson moderne.

Le festival national de la chanson rai, organisé par le ministère de la Culture en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), prendra fin samedi avec une soirée qui sera animée par les chebs Hocine, Adoula, Mahfoudh, Ryad, Mohamed El Abbassi, Abbès, cheikh Bellemou, cheb Tarik et la chanteuse Yasmine Ammari.

L. B.

## Salon national des arts et patrimoine de Timizart (Tizi-Ouzou)

# Ouverture de la première édition

La préservation des arts et du patrimoine traditionnels est le principal objectif assigné à la première édition du Salon national des arts et patrimoine, ouverte samedi dans la commune de Timizart (30 km au nord-est de Tizi-Ouzou), en présence de 80 artisans issus d'une quinzaine de wilayas.

Organisée par l'association culturelle des arts traditionnels et

patrimoine (Tigmi), en collaboration avec l'Assemblée populaire (APC) de Timizart et l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les directions de la culture et de la jeunesse et des sports ainsi que la Chambre de l'artisanat et des métiers, cette manifestation s'étalera jusqu'au 8 de ce mois.

Quatre vingt artisans issus d'une quinzaine de wilayas du pays dont Médéa, Mila, Sidi Bel-

Abbès, Béchar, Boumerdès, Béjaïa, Alger, Adrar et Tamanrasset, prennent part à ce salon.

Au programme, une exposition d'objets traditionnels représentant les spécificités des diverses wilayas participantes, l'animation culturelle et des activités pratiques liées au patrimoine organisées en soirée.

«Notre principal objectif est

de permettre la sauvegarde des arts et du riche patrimoine de notre pays qui aura, à l'occasion de ce salon, une opportunité de se perpétuer et de se renouveler à travers la rencontre entre artisans et le brassage des spécificités (artistiques) des différentes régions», a indiqué Bahmane Ferhat, président de l'association organisatrice.

M. K.



## Betis Séville Boudebouz en pleine forme

LE MILIEU offensif international algérien du Betis Séville (Liga espagnole de football), Ryad Boudebouz, a signé vendredi soir son cinquième but en autant de matchs amicaux d'intersaison disputés jusque-là par le club andalou en vue du coup d'envoi de la Liga, fixé au week-end des 17 et 18 août. L'ancien Sochalien a inscrit son 5<sup>e</sup> but estival face à la formation anglaise de Bournemouth (2-0). Boudebouz (28 ans) avait rejoint le club sévillan en 2017 en pro-

venance de Montpellier pour un contrat de quatre ans. Lors de sa première saison avec le Betis, où évolue également le défenseur international algérien Aissa Mandi, Boudebouz a fait 29 apparitions (3 buts), toutes compétitions confondues. Le milieu offensif algérien (25 sélections) a décidé de quitter le championnat de France en 2017 après neuf saisons (301 matchs, 45 buts et 53 passes décisives) où il avait eu à porter également les couleurs de Bastia et Sochaux.

## Schalke 04 Bentaleb encensé

L'ENTRAÎNEUR italo-allemand de Schalke 04 (Div.1 allemande de football), Domenico Tedesco, n'a pas tari d'éloges sur le milieu international algérien Nabil Bentaleb, soulignant qu'il était «très motivé», à 20 jours du début de la compétition. «Il nous a fait une très bonne impression, il semble très frais. Il est très motivé et comprend ce que nous attendons de lui. Cela est très important», a affirmé le coach de la formation de la Ruhr, dans une déclaration accordée samedi au site allemand Derwesten.de. Bentaleb avait rejoint le club allemand en 2016, d'abord à titre de prêt en provenance de Tottenham (Angleterre), avant que Schalke

04 ne lève l'option d'achat pour un nouveau contrat qui court encore jusqu'en 2021. «Nabil est bon pour l'équipe, c'est un joueur qui a d'énormes atouts. Au début, il a joué un peu trop risqué, maintenant il joue parfois un peu trop la sécurité. Il devra trouver l'équilibre», a-t-il ajouté. Le milieu algérien (23 ans) avait écopé en mai dernier d'une suspension de deux matchs qui a mis fin prématurément à sa saison avec les «Bleus royaux» pour agression sur un adversaire. Actuellement en stage en Autriche, Schalke 04 se déplacera à Wolfsburg, le 25 août, pour le compte de la journée inaugurale de Bundesliga.

## Taekwondo/Coupe d'Algérie (juniors et seniors) Le RC Alger et l'ACAM 1<sup>er</sup>-Mai l'emportent

LES CLUBS de RC Alger et l'ACAM 1<sup>er</sup>-Mai (Alger) ont remporté la Coupe d'Algérie de taekwondo juniors et seniors (garçons et filles) à l'issue des finales disputées vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Chez les seniors (messieurs), le club de l'ACAM Alger l'a emporté devant le RC Alger, alors que l'épreuve féminine est revenue au RC Alger, vainqueur en finale de l'IR Kouba. Dans la catégorie des juniors-garçons, le RT Bouira a battu en finale l'UST Boghni (Tizi-Ouzou), alors que l'ACAM s'est adjugé le trophée des juniors-filles aux dépens du RC Alger. L'entraîneur de l'ACAM, Abdelmalek

Bendaikha, a déclaré que «le sacre de son équipe n'a pas été facile, devant un adversaire assez coriace. Toutefois en dépit des difficultés dont souffre notre équipe et les erreurs d'arbitrage, nos éléments internationaux ont pu décrocher le trophée avec mérite». De son côté, le coach du RC Alger, Réda Mohsen, a souligné, qu'«il souhaitait décrocher la Coupe dans les deux catégories (messieurs et dames), mais cela ne s'est pas produit. Mes éléments qui se sont contentés d'une médaille d'argent ont produit de gros efforts. Concernant les filles, elles ont honoré le club avec cette coupe obtenue avec mérite».

## Championnats d'Afrique d'athlétisme (triple saut) Le bronze pour Triki

L'ALGÉRIEN Mohamed-Yasser Tahar Triki a remporté la médaille de bronze du concours du triple saut, samedi à Asaba (Nigeria), dans le cadre des Championnats d'Afrique d'athlétisme avec un bond de 16,78 m.

Triki a été devancé au classement par le Burkinabè Hugues Zango, sacré champion d'Afrique avec 17,11 m et le Sud-Africain Godfrey Mokoena, auteur de 16,83 m.

## Quatre joueurs de Ligue 1 recrutés par des formations européennes

QUATRE joueurs évoluant en Ligue 1 Mobilis de football, dont deux de l'USM Alger, ont été transférés dans différents clubs européens en cette période de mercato estival. Le premier à avoir fait ses valises est le défenseur de l'USMA Ayoub Abdellaoui, qui s'est engagé pour trois saisons avec le club suisse du FC Sion. La formation helvétique avait déjà scellé le transfert d'Abdellaoui (25 ans) en janvier dernier, mais l'international A a préféré terminer l'exercice avec les «Rouge et Noir». Il a même commencé à prendre ses repères au sein de son nouveau club avec qui il a signé sa première titularisation dimanche dernier

lors du succès décroché à domicile face à Saint-Gall (4-2) dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée. Abdellaoui (25 ans) a été suivi par l'ancien attaquant de l'USM Blida, reléguée en Ligue 2, Samy Frioui, auteur de 17 buts avec la formation de la Ville des roses lors du précédent exercice, toutes compétitions confondues. Frioui (26 ans) a choisi le championnat grec (Div.1) pour signer un contrat de trois saisons avec l'AEL Larissa, 12<sup>e</sup> au classement final de la saison dernière. Oussama Darfalou (ex-USMA), sacré meilleur buteur de la Ligue 1 (18 buts), a signé pour quatre saisons avec la formation néerlandaise de Vitesse Arnhem. L'ancien joueur du RC

## Coupe arabe des clubs (32<sup>es</sup> de finale/retour) L'ESS peine mais passe

■ L'Entente de Sétif a peiné lors de la seconde manche des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe arabe des clubs champions face Al Ain des Emirats arabes unis, puisqu'elle s'est inclinée sur le score de (1/0). Cela ne l'empêche pas de passer au second tour, grâce aux deux buts inscrits à l'extérieur au cours du match aller, joué il y a une semaine.



Les Sétifiens qualifiés in extremis

Par Mahfoud M.

Les gars de la ville des Hauts-Plateaux ont donc joué avec le feu avec ce but inscrit par Dracky Amuah (45<sup>e</sup>) pour El-Ain. Un autre but et les Emiratis qui seraient passés au second tour, sachant qu'ils ont fait un gros pressing tout au long de cette rencontre qui s'est déroulée, à l'image de la première, au stade Hitrec-Kacian, à Zagreb, en Croatie, où l'équipe d'Al Ain effectue son stage d'intersaison. Cette rencontre a été dirigée par un trio arbitral marocain conduit par Redouane Djayed, assisté de ses compatriotes Redouane Achik et Hicham Aït

Abbou. L'Entente doit sa qualification au gardien, Zeghba, auteur d'une rencontre de premier ordre et qui a annihilé toutes les actions dangereuses de la formation adverse.

Le dernier rempart de l'ESS a tout arrêté et cela a contrarié les Emiratis qui ne pouvaient rien devant ce gardien qui a montré encore une fois que l'on pouvait compter sur lui lors des grands rendez-vous. Le coach marocain d'El Kahla, Rachid Taoussi, a avoué qu'il était satisfait de cette qualification, même s'il admet que la situation n'était pas facile et qu'il a fallu vraiment batailler dur pour arracher le ticket de la qualification. «Je connaissais la valeur d'Al Ain et

j'avais prévenu mes joueurs quant à la difficulté qui les attendait. Je pense que la fatigue a eu raison d'eux et c'est pour cela qu'ils ont trouvé des difficultés pour passer», a-t-il souligné, ajoutant que l'équipe mérite cette qualification et fera tout pour aller le plus loin possible.

A noter que les deux autres représentants algériens dans cette Coupe arabe des clubs, l'USM Alger et le MC Alger, entreront en lice respectivement les 8 et 9 août en déplacement face aux Irakiens de la Force aérienne à Karbala (18h00) et aux Bahreïnais d'Al-Rifaâ SC (17h00).

M. M.

## Ligue 1 (2018-2019)

## Le championnat se terminera le 5 mai

La fin du championnat de Ligue 1 Mobilis 2018-2019 est fixée au dimanche 5 mai 2019, prenant en considération les dates FIFA et les différentes compétitions africaines, a annoncé vendredi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, prévue au Cameroun,

se déroulera pour la première fois en été (juin-juillet), ce qui a poussé l'instance fédérale à terminer la saison plus tôt que prévu. Le coup d'envoi de la saison 2018-2019 sera donné vendredi prochain avec le déroulement de la 1<sup>re</sup> journée, marquée par le match opposant le champion sortant, le CS Constantine, au NA Hussein-Dey. La ligue de

football professionnel (LFP) a proposé la période allant du 20 décembre 2018 au 10 janvier 2019 pour la trêve hivernale. Une décision sera prise à ce sujet en concertation avec le médecin fédéral et le manager général de la sélection algérienne, précise la même source. La LFP a souligné, dans son exposé présenté lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, lundi, que «les 5 premières journées connaîtront des reports de matches dus à la participation de clubs algériens à des compétitions continentales». Par ailleurs, le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, a préconisé de lancer la compétition de la Coupe d'Algérie au niveau des ligues un peu plus tôt que d'habitude. Enfin, la demande des présidents des clubs de la Ligue 2 de reporter le début du championnat n'a pas été approuvée par le Bureau fédéral, qui a également maintenu les décisions antérieures du huis clos.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Service national

## Appel à inscription

**LES JEUNES** citoyens nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1988 et le 31 décembre 1988 et ceux des classes 2009 jusqu'à 2013, nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et le 31 décembre 1993 ayant achevé ou abandonné leurs études au plus tard le 31 décembre 2014 et qui ne sont pas en situation d'insoumission vis-à-vis du Service national, sont invités à se rapprocher des centres ou des bureaux du Service national de rattachement, en vue de procéder à la régularisation de leurs situations vis-à-vis du Service national, selon le calendrier sui-

vant :

Du 12 au 16 août 2018 pour ceux nés entre le 1<sup>er</sup> Janvier et le 31 mars

Du 19 au 23 août 2018 pour ceux nés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin

Du 26 au 30 août 2018 pour ceux nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre

Du 2 au 6 septembre 2018 pour ceux nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre.

Ils devront être munis d'une copie de la pièce d'identité et un certificat du niveau scolaire.

A. S.

Constantine

## Trafic de médicaments

**DEUX** citoyens, âgés tous deux de 27 ans, ont été arrêtés à Constantine par les services de la sûreté nationale pour vente illicite de Prégabaline, un médicament anticonvulsif utilisé essentiellement dans le traitement des douleurs neuropathiques, au titre de stupéfiant. Les investigations des services compétents ont permis

d'appréhender les deux trafiquants qui s'adonnaient au commerce de Prégabaline Lyrica, ils étaient en possession de 4740 comprimés et d'armes blanches prohibées. La police a aussi saisi quatre téléphones se trouvant dans les voitures utilisées par ces deux individus qui ont été déferés devant la justice.

A. H.

Palestine

## Sit-in de solidarité avec les journalistes détenus dans les prisons israéliennes

**LE SYNDICAT** des journalistes palestiniens a organisé, hier, un sit-in de solidarité devant la prison d'Ofer, à l'ouest de Ramallah, en soutien aux journalistes détenus dans les prisons de l'occupation israélienne, a rapporté l'agence palestinienne Wafa. «Le sit-in est un message adressé aux journalistes prisonniers à travers lequel le syndicat les soutient et fait tout son possible pour leur libération rapide», a déclaré le représentant du secrétariat général du Syndicat des journalistes palestiniens, Omar Nazzal, cité par Wafa. «Les journalistes poursuivront leur couverture des crimes israéliens», a-t-il affirmé, invitant les institutions internationales à mettre en œuvre leurs résolutions sur la protection et les droits des journalistes, notamment, la résolution 2222 du Conseil de sécurité qui prévoit la protection des journalistes palestiniens. Le chef de la haute commission de suivi des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers, Amin Shoman, a informé pour sa part que l'occupant «*visait à empêcher les journalistes de dévoiler la réalité des crimes et des violations*». L'épouse du journaliste prisonnier, Ala' al-Rimawi, qui a entamé une grève de la faim depuis le 30 juillet dernier, a appelé à la nécessité de garantir et de protéger les droits des journalistes par les conventions et traités internationaux, exigeant une action urgente pour la libération des prisonniers journalistes. Au total, 32 journalistes palestiniens se trouvent dans des prisons de l'occupant israélien dont quatre arrêtés dimanche dernier par l'occupant israélien alors qu'ils assuraient la couverture de la libération de l'adolescente Ahd Tamimi et sa mère, entravés ainsi leur mission, a dénoncé le ministre palestinien de l'Information. «Les violations hebdomadaires continues contre les journalistes lors de la couverture des marches pacifiques dans la bande de Gaza nécessitent une intervention internationale rapide pour condamner les responsables», a ajouté le ministre. Ces violations à l'encontre des journalistes palestiniens dépassaient les 240 durant le premier semestre de l'année en cours, selon Wafa, outre des cas d'attaques contre des institutions médiatiques et des équipes de presse. Avril dernier, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) avait condamné «les tirs délibérés» de l'armée israélienne contre des journalistes palestiniens, appelant au lancement d'une enquête indépendante et à la condamnation des auteurs de ces crimes contre la liberté de la presse. Depuis le 30 mars dernier, des Palestiniens manifestent régulièrement à Ghaza sur la ligne du siège pour réclamer la levée du blocus israélien. Pas moins de 157 Palestiniens ont été tués et plus de 16 000 autres ont été blessés par des tirs à balles réelles de l'armée israélienne depuis cette date.

Mohamed H.

## Trois terroristes se rendent à Tamanrasset



Louis

Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste

## Trois terroristes se sont rendus

■ Hier matin, trois terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Tamanrasset dans la 6<sup>e</sup> Région militaire. Il s'agit des dénommés Nouari Aïssa dit «Abou Ali», de Zaatout Mourad dit «Abou El Moatassim» et Blidi Samir dit «Abou Youssef», tous trois ont rallié les groupes terroristes en 2012.

Par Fatah G.

**S**elon le communiqué du MDN, les trois terroristes étaient en possession de trois pistolets mitrailleurs de type

Kalachnikov et d'une quantité de munitions.

Ces résultats «positifs et décisifs réalisés par les différentes unités de l'Armée nationale populaire réitèrent toujours la

ferme détermination de nos Forces à venir à bout du fléau du terrorisme dans notre pays», selon les termes du communiqué.

F. G.

Lutte contre la criminalité organisée

## Deux narcotrafiquants arrêtés à Oran

**DANS** le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les gardes-frontières ont, lors d'une patrouille de reconnaissance menée dans la localité frontalière de Béni Ouenif, saisi dans la wilaya de Béchar 325 kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la

Gendarmerie nationale ont appréhendé à Oran deux narcotrafiquants, en leur possession près de 4 000 comprimés psychotropes.

A In Guezzam, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté cinq contrebandiers et saisi des outils de déro-

nation, cinq marteaux-piqueurs, trois détecteurs de métaux et deux groupes électrogènes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Batna et Sétif, sept individus en possession de neuf fusils de chasse.

Ali A.

Syrie

## Le directeur d'un centre de recherches et un chauffeur tués

**LE DIRECTEUR** d'un centre syrien de recherches scientifiques et son chauffeur ont été tués dans une attaque à l'explosif contre sa voiture dans la province de Hama, a précisé le quotidien syrien Al Watan. Aziz Asbar dirigeait une antenne du Centre de recherches et d'études scientifiques de Syrie (SSRC) à Massyaf, dans la province de Hama, a indiqué le média syrien. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a confirmé sur son site Internet la mort du docteur Aziz Asbar, directeur de la recherche scientifique du centre de

Massyaf, précisant qu'il avait été tué dans une «explosion». Le Centre syrien de recherches scientifiques avait été la cible de

sanctions imposées par Washington et Paris pour accusations de «production d'armes chimiques».

R. I.

Tunisie

## Seize blessés suite au renversement d'un bus de touristes algériens

**UN BUS** transportant 45 touristes algériens s'est renversé, hier, sur une route du gouvernorat tunisien de Sidi Bouzid, dont le chef-lieu est situé à environ 270 kilomètres au sud-ouest de la capitale Tunis. Selon la presse tunisienne qui rapporte l'information, le bus transportait des touristes algériens qui se rendaient sur l'île de Djerba, à environ 500 kilomètres au sud de la capitale tunisienne. L'accident a fait 16 blessés parmi les ressortissants algériens, dont la plupart ont été transférés à l'hôpital de Mezzouna, dans le même gouvernorat, a également indiqué la presse tunisienne. Par ailleurs, huit autres blessés, dont trois dans un état grave, ont été transférés en urgence vers l'hôpital de la ville de Sfax, a-t-on également appris de même source.

Agences